

2015-12-08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le siège de Mons de la Banque nationale de Belgique arrêtera ses services au public le 31 décembre 2015

Le siège de Mons fermera au 30 juin 2016 et celui d'Hasselt le 31 décembre 2016.

Chaque membre du personnel concerné a été contacté et informé des possibilités de réaffectation dans une autre entité de la Banque. En raison de l'avancement de ces mutations à **Mons** - qui ne permettent plus de disposer du nombre minimal de personnes pour assurer la continuité des services au public - le Comité de direction a décidé d'avancer la date de clôture des guichets publics au **31 décembre 2015**. A partir de cette date, les guichets *Pièces et billets*, *Caissier de l'Etat* et *Centrale des crédits aux particuliers* n'y seront donc plus accessibles. Ils restent cependant disponibles aux sièges de Hasselt, Liège et Courtrai ainsi qu'à Bruxelles. Les demandes écrites relatives à la Centrale des crédits aux particuliers, envoyées jusqu'à présent à Mons, devront être adressées au siège de Liège¹.

La décision de fermer l'agence de Mons au 30 juin 2016 résultait principalement de la nécessité d'adapter le réseau d'agences de la Banque nationale aux besoins de la circulation des billets en Belgique. Comme par le passé, la Banque garantit la sécurité d'emploi à tous les membres de son personnel. Les mutations se font en concertation avec chacune des personnes concernées afin d'assurer une réaffectation dans les meilleures conditions.

¹ Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Banque nationale:
<https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/consultation>.